

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS DENOMME « INVEST PREMIERE »**

**Objet : changements accessoires dans la documentation réglementaire du fonds dénommé « INVEST PREMIERE »**

Paris, le 14 janvier 2016

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'Ecofi Investissements a décidé d'apporter des ajustements non significatifs à la documentation réglementaire du fonds dénommé « INVEST PREMIERE » (ici le « **Fonds** »).

**1. L'OPERATION**

Les ajustements accessoires suivants ont été apportés dans la documentation réglementaire du Fonds :

- la fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt a été modifiée comme suit : passage d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre « 0 » et « 0,30 » à une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre « 0 » et « 0,35 » ;
- eu égard au contexte de marché prévalant depuis 2008 (baisse du niveau des taux), l'objectif de gestion du Fonds a été précisé comme suit : « objectif d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative en offrant une performance supérieure à l'EONIA capitalisé OIS (principale référence du marché monétaire de la zone Euro) nette des frais de gestion ».  
Il s'agit ici de viser une surperformance par rapport à l'indice EONIA capitalisé OIS au lieu d'une performance comparable à l'indice précité.  
Cette précision est sans incidence sur la stratégie d'investissement déjà déployée par notre équipe de gestion sur le Fonds.

Ces changements non soumis à l'agrément de l'AMF entreront en vigueur le **18 janvier 2016**.

Ils n'auront qu'un impact accessoire sur la stratégie d'investissement et le profil de risque et de rendement du Fonds.

Il convient de noter que cette opération est sans impact sur les frais appliqués au Fonds.

**2. LES ELEMENTS A NE PAS OUBLIER POUR L'INVESTISSEUR**

Nous vous rappelons également l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du prospectus du Fonds qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur, le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition des actifs seront adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à :

**ECOFI INVESTISSEMENTS** – Service Clients  
22 rue Joubert - 75009 PARIS  
Tél : 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

La documentation juridique modifiée du Fonds reflète les changements précités.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Vous remerciant de votre confiance, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Grasset', is written over a set of two parallel, slightly curved lines that serve as a signature line.

**Sébastien GRASSET**  
**Directeur Général**